

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HE 50 rapid

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 63

Page 1 de 5

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

HE 50 rapid

Autres désignations commerciales

HE 50 rapid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Bâtiment et travaux publics.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: KORODUR
Westphal Hartbeton GmbH & Co. KG

Rue: Hohensteinstraße 19
Lieu: D-44866 Bochum- Wattenscheid

Téléphone: +49(0)2327/94570
Téléfax: +49(0)2327/321084

e-mail: info@korodur.de

Interlocuteur: Sander
Téléphone: +49(0)2327/9457-17

e-mail: f.sander@korodur.de

Internet: www.korodur.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)2327/94570**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Mentions de danger:
Peut irriter les voies respiratoires.
Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger
Pictogrammes: GHS05-GHS07

**Mentions de danger**

H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HE 50 rapid

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 63

Page 2 de 5

P280	être facilement enlevées. Continuer à rincer. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
	Corundum	10-60 %
1344-28-1		
01-2119529248-35		
266-043-4	Ciment Portland	15-35 %
65997-15-1	Xi - Irritant R37/38-41-43	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Consulter un ophtalmologiste. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HE 50 rapid

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 63

Page 3 de 5

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Les zones de travail doivent être aménagées de sorte à pouvoir être nettoyées à tout moment.

Préventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Combustible. Explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1344-28-1	Aluminium (trioxyde de di-)	-	10		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Ranger séparément vêtements de ville et vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Caoutchouc butyle. NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (caoutchouc fluoré).

Protection de la peau

Combinaison.

Protection respiratoire

appareil avec filtre à particules (EN 143).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Poudre
Couleur:	gris
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HE 50 rapid

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 63

Page 4 de 5

pH-Valeur (à 20 °C): 11-13,5

Modification d'état

Point de fusion: 1400 °C

Densité (à 20 °C): 2,1 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.5. Matières incompatibles**

Acide.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritation et corrosivité

Contact avec la peau: irritant.

Effets sensibilisants

Contact avec la peau:sensibilisant.

SECTION 12: Informations écologiques**Information supplémentaire**

[-]

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Code d'élimination des déchets-Produit

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

Code d'élimination de déchet-Résidus

170101 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); béton, briques, tuiles et céramiques; béton

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

101314 DÉCHETS PROVENANT DE PROCÉDÉS THERMIQUES; déchets provenant de la fabrication de ciment, chaux et plâtre et d'articles et produits dérivés; déchets et boues de béton

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

HE 50 rapid

Date d'impression: 07.12.2015

Code du produit: 63

Page 5 de 5

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)